

ACTES D'ETAT CIVIL POUR LES PARTICULIERS

DEMANDE D'UN ACTE

Une demande d'acte peut être effectuée

soit auprès du service Etat Civil muni d'une pièce d'identité et si possible du livret de famille

soit sur le site national

soit par courrier adressé à la mairie et accompagnée d'une enveloppe timbrée

Celle-ci devra préciser :

Pour l'acte de naissance : copie intégrale – extrait d'acte – acte plurilingue

Qualité du demandeur : nom – prénom – adresse complète

Titulaire de l'acte : nom – prénoms

date de naissance : nom - prénoms des parents

Nombre d'exemplaire(s) souhaité(s)

Pour l'acte de mariage : copie intégrale

Qualité du demandeur : nom – prénom – adresse complète

Titulaires de l'acte – noms et prénoms des époux

date de mariage

Nombre d'exemplaire(s) souhaité(s)

Pour l'acte de décès : copie intégrale

Qualité du demandeur : nom – prénom – adresse complète

Titulaire de l'acte : nom et prénoms du défunt

date du décès

Nombre d'exemplaire(s) souhaité(s)

Protection des données personnelles :

Les informations recueillies sur ce formulaire font l'objet d'un traitement informatisé par le Maire de la Ville d'Harfleur sis à 55 rue de la République 76700 HARFLEUR pour permettre la gestion des demandes d'actes civils.

Le responsable de traitement a désigné l'ADICO sise à Beauvais (60000), 5 rue Jean Monnet en qualité de déléguée à la protection des données.

Le traitement est nécessaire au respect d'une obligation légale à laquelle la mairie est soumise en vertu de l'article 40 du code civil et du décret n°62-921 du 3 août 1962.

Les données collectées seront communiquées aux seuls destinataires suivants : Service gérant les demandes d'actes civils.

Les données sont conservées pendant 1 an aux seules fins de preuve dans un éventuel contentieux.

Vous pouvez accéder aux données vous concernant, les rectifier ou exercer votre droit à la limitation du traitement. Les droits à l'effacement, la portabilité et l'opposition ne s'appliquent pas dans ce cas.

Pour exercer ces droits ou pour toute question sur le traitement de vos données, vous pouvez contacter notre délégué à la protection des données ou le service chargé de l'exercice de ces droits à l'adresse suivante : Mairie d'Harfleur, 55 rue de la République 76700 Harfleur.

Consultez le site cnil.fr pour plus d'informations sur vos droits.

Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits « Informatique et Libertés » ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL par voie postale (CNIL 3, Place de Fontenoy- TSA 80715 – 75334 PARIS CEDEX 07) ou en ligne (www.cnil.fr/fr/plaintes).